

Une polémique plus politique que scientifique

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1261

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A qui profite le trou?

L'avenir de la sécurité sociale exige un large débat, aussi bien sur la question de son financement que sur celle des prestations. Les annonces catastrophistes de la presse de boulevard et des organisations patronales – mais c'est probablement leur objectif – n'en facilitent pas le déroulement. Deux articles de nos rédacteurs et notre invité, Jean-Pierre Fragnière, posent quelques jalons d'explication.

DERNIÈRES NOUVELLES

Otto Piller, ex-candidat au Conseil Fédéral, va prendre la direction de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales). Le Fribourgeois sera soumis à un dur labeur: mise en place d'une nouvelle assurance-maladie; création d'une assurance-maternité; onzième révision de l'AVS, etc.

(jd) Semaine après semaine, les journaux dominicaux chassent l'événement saignant qui attire le chaland. Dans cette course à l'audience, tous les moyens sont permis, de l'affabulation légère au grossier mensonge.

Le *Sonntagsblick* n'a pas failli à la règle en publiant, il y a dix jours et avant même sa publication officielle, les bonnes feuilles du rapport sur le financement des assurances sociales. Comme la stricte relation des faits manque d'attrait, le journal n'a pas hésité à inventer un trou financier de 30 milliards en 2010 et 52 milliards en 2025.

Lorsque le filon se révèle prometteur, il n'y a pas de raison de l'abandonner. Aussi, dès le lendemain et quotidiennement, *Blick* prend le relais en insistant lourdement sur «la débâcle de l'AVS» et l'incompétence de Ruth Dreifuss qu'il invite même à démissionner.

Rentiers versus maternité

Le groupe Ringier n'a d'autre visée que le tirage de ses publications. D'où sa pratique forcenée de la personnalisation de l'actualité, la mise en valeur systématique de figures connues du public et susceptibles de cristalliser l'admiration ou la détestation des lecteurs. On sait qu'Adolf Ogi jouit de la faveur du *Blick* alors qu'Otto Stich fut l'une de ses têtes de Turc préférée. Arthur Jorge a connu les foudres du quotidien zurichois lorsqu'il a rayé Sutter et Knup du cadre de l'équipe nationale de football, mais l'orage s'est calmé après le match nul face à l'Angleterre: *Blick* excelle à sentir le vent.

Mais dans l'affaire de la sécurité sociale, il y a plus. Ringier s'est prêté à une action concertée à caractère politique. Le dimanche même où le *Sonntagsblick* révélait des extraits du rapport, les organisations patronales et le parti radical tiraient la sonnette d'alarme dans un communiqué daté de la veille. Cette fuite savamment orchestrée, la mise en scène médiatique du déficit de la sécurité sociale visent à inquiéter les rentiers et futurs rentiers, à jouer les retraités et les cotisants contre la maternité et à impressionner un Conseil Fédéral sur le point de débattre d'un projet d'assurance maternité. Opération réussie puisque ce lundi le gouvernement a renvoyé sa décision à la fin de l'été.

Pour l'heure nous retenons que le prétendu trou de la sécurité sociale n'est rien d'autre que l'augmentation prévisible des dépenses. Mais à cette augmentation il faut opposer

une adaptation correspondante des recettes. Ce sont donc 5 et non 30 milliards à trouver d'ici 2010 (13 et non 52 milliards jusqu'en 2025). Par ailleurs l'AVS repose sur des bases saines alors que l'assurance-maladie, si les coûts de la santé continuent d'évoluer au rythme actuel, va peser lourd sur la facture sociale. C'est donc dans ce secteur que la rationalisation et le contrôle des coûts doivent être renforcés. Enfin il est regrettable d'exprimer les besoins financiers supplémentaires en pour-cent de TVA ou de prélèvement sur les salaires, comme le font les experts. Ce genre d'illustration ne peut que susciter des craintes et des résistances justifiées – par exemple à propos de l'alourdissement des coûts du travail et de son impact négatif sur l'emploi –, alors que le débat doit précisément porter sur de nouvelles modalités de financement de la sécurité sociale.

Pour le surplus, nous prendrons la peine d'étudier attentivement le rapport avant de nous prononcer, tout en ne cachant pas notre admiration à l'égard des organisations et des partis qui réussissent à lire et à analyser si rapidement un dossier aussi épais et complexe. ■

Une polémique plus politique que scientifique

(ag) Le groupe de travail, chargé de fournir des données d'experts sur les besoins complémentaires des assurances sociales, était interdépartemental, comme ne l'indique pas nécessairement pour les francophones son nom bizarre de JDA Fiso: interdepartementale Arbeitsgruppe «Finanzierungsperspektiven des Sozialversicherungen». Cette assise large (le Département de l'économie était représenté), garant d'un travail sérieux, aurait justifié un traitement du rapport autre que prématuré, partisan et polémique.

● Petit exemple de relais médiatique. La NZZ en titre principal affirme: «alarmante aggravation du coût des assurances sociales» (14.6., page 15). Dans la même page, petite information sur les réactions des partis: le parti radical parle de «chiffres alarmants». La voix de son maître, à l'adjectif près.

● Ce qui est groupé sous la rubrique des





assurances sociales est hétéroclite au niveau du financement et de la solidarité. On y trouve l'AVS, l'AI, les prestations complémentaires, les allocations pour perte de gain, la prévoyance professionnelle (LLP), l'assurance-maladie, l'assurance-accidents, les allocations familiales et l'assurance-militaire. Comme nous l'avons déjà montré (DP, 16 mai 96), il n'y a aucun rapport entre l'assurance militaire qui traduit la responsabilité civile de la Confédération à l'égard des militaires, la LPP qui est une épargne et l'AVS qui exprime une solidarité entre les générations. Les experts ont examiné le tout, ce qui peut être source de confusion et qui est souvent exploité en raison du montant additionné du social, faussement transformé en quote-part du P.I.B. Il serait urgent de définir un budget social, et des critères de classement selon le degré de solidarité financière et mutualiste des assurances.

● Tous les travaux qui portent sur le moyen terme reposent, comme toutes les projections, (à distinguer: projection et prévision) sur des hypothèses: celle de la croissance, celle des migrations, données qui influencent fortement les recettes. Raison supplémentaire pour adopter une attitude de prudence scientifique.

● L'appréciation du coût futur des assurances sociales renvoie à trois références: la dépense estimée à une date de référence (2010 par exemple), les recettes estimées à la même date, le besoin de financement supplémentaire à couvrir. Dans le besoin de financement, il faut distinguer ce qui le sera par les mécanismes déjà en place et ce qui exigera de nouvelles bases légales. En jouant sur les chiffres de l'une ou l'autre catégorie, par exemple en assimilant trompeusement dépenses supplémentaires à impasse de financement (voir p.2), il est aisé de semer la confusion.

● Au premier examen, on constate que l'alourdissement des coûts, tels que calculés par les experts, concerne pour la moitié l'assurance-maladie. Même si son financement est assuré par les cotisations, c'est là que demeure, socialement, le problème le plus aigu. En regard des maîtrises des dépenses de la santé, le problème de l'AVS et de son financement est mieux cadré.

● Pour 2010, les experts ont estimé les besoins de financement supplémentaire à 14 milliards. Mais si l'on soustrait (voir plus haut) les montants couverts par l'adaptation synchronisée des mécanismes de financement, l'impasse financière se ramène à «seulement» 5 milliards. A titre de comparaison, la TVA a allégé l'industrie d'exportation de 2 milliards; ou les banques ont provisionné et amorti, depuis 1991, chaque année 4 milliards de crédits qui ont financé aventureusement la spéculation immobilière. Vous en êtes-vous aperçu? – Non. Alors 5 milliards en 2010, où est le problème «alarmant»? ■

ICI ET LÀ

Pour la seconde année consécutive, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) ouvre un fonds de solidarité permettant à des enfants de familles en difficulté de participer à un camp de vacances.

Pour obtenir cette aide financière, il suffit de demander un formulaire à l'OSEO, service d'information, Borde 18, 1018 Lausanne.

Pour verser de l'argent, il suffit de l'envoyer au CCP 10-14739-9

Médias

(jd) «Lors de son assemblée générale du 12 juin, la Société catholique romaine de Genève (SCR) a décidé de maintenir son soutien financier au *Courrier*, en lui accordant pour les deux ans à venir une subvention annuelle équivalente à celle de 1995, soit 250 000 francs. Mais elle le fera à une condition: que l'actuel rédacteur en chef passe la main. Par cette décision, la SCR manifeste sa volonté de soutenir le pluralisme de la presse, en permettant la survie d'un petit journal en difficulté, mais aussi le pluralisme d'opinions à l'intérieur de l'Eglise catholique».

Le communiqué de la SCR publié jeudi dernier évoque explicitement la crise financière de l'Eglise catholique genevoise, les opinions politiques très tranchées du journal et le manque d'ouverture de sa ligne rédactionnelle, sans mettre pour autant en cause les «qualités professionnelles, l'honnêteté et le courage de Patrice Mugny».

Traduisons. Les catholiques genevois ont des soucis financiers. Une partie d'entre eux n'aiment pas *Le Courrier*, trop à gauche. La condition mise au maintien de leur aide est inacceptable pour la société éditrice du quotidien, ils le savent. Mais on ne pourra pas formellement leur reprocher d'avoir coulé le journal. Mesdames et Messieurs les cathos du bout du lac, si vous n'êtes pas d'accord avec la ligne du *Courrier*, ayez le courage de rompre, sans condition. C'est la seule liberté qui appartient à un donateur. S'il veut plus, il devient un maître-chanteur.

(cfp) *L'Anarchiste déchaîné*, publié depuis cinq ans à Rolle, s'appelle maintenant *Les deux pieds dans la semoule*.

Les deux quotidiens neuchâtelois *L'Impartial* et *L'Express* renforcent leur collaboration rédactionnelle et technique, pour durer. C'est l'occasion de rappeler qu'il y a cent ans, le canton de Neuchâtel possédait huit quotidiens, dont deux paraissaient au Locle et trois tant à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel.

Pendant 76 ans, la Fédération suisse des cheminots a publié son organe fédératif hebdomadaire sous le titre *Le Cheminot* dans les trois langues nationales. A la suite du changement de nom de la fédération, qui est devenue «Le syndicat du personnel des transports SEV», le journal s'appelle maintenant *Travail & transports*.

Les femmes socialistes suisses disposent d'un bulletin d'information en français *FS-express* et un en allemand *SP-Fraueninfo*.